



“BÂTIR ENSEMBLE”

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil du conseil municipal tenue en présentiel, le 30 décembre 2021.

Sont présent(e)s : Madame Marie-Hélène Pilote, messieurs Guy Boivin, Serge A. Lavoie, Christian Nadeau, René Hamelin et Jean-François Mayrand et monsieur Alain Talbot, maire.

Est également présent : Monsieur Jacquelin Fraser, directeur général greffier-trésorier.

1. Ouverture de la séance

Formant quorum, monsieur Alain Talbot déclare la séance ouverte à 20h32.

2021-12-30-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Plan triennal des infrastructures 2022
4. Reddition de compte MTQ (Programme d'aide au réseau routier local)
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Il est proposé par madame Marie-Hélène Pilote, appuyé par monsieur René Hamelin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

À l'unanimité.

2021-12-30-02

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection du Rang 2 évalués à \$ 45,000;

CONSIDÉRANT QUE les rénovations extérieures de la patinoire évaluées à \$ 95,000;

CONSIDÉRANT QUE la finalisation des travaux du Rang 5 évaluée à \$ 550,000;

CONSIDÉRANT QUE la rénovation d'une partie du complexe municipal est évaluée à \$ 35,000;

Il est proposé par monsieur Serge A. Lavoie, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu qu'un **AVIS PUBLIC** soit affiché pour inviter la population à se joindre à la réunion en vidéo-conférence qui se tiendra le 10 janvier 2022, à 19h30.

À l'unanimité.

2021-12-30-03 REDDITION DE COMPTE MTQ (LE PROGRAMME D'AIDE AU RÉSEAU ROUTIER LOCAL)

ATTENDU QUE le MTMDET a versé une compensation de 137 211\$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile 2021 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales I et 2 ainsi que les Éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE les interventions réalisées par la Municipalité sur ces routes se Répartissent ainsi :

Entretien d'hiver :	161 527\$
Chaussées :	25 572\$
Abords de la route :	2160\$
Total :	189 259\$

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-François Mayrand, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins de niveau 1 et 2 pour un montant subventionné de 137 211 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

QUE le conseil déclare que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué. À l'unanimité.

6. Période de question

Aucune question.

2021-12-30-04 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Serge A. Lavoie et résolu de lever la séance à 20h39.



Alain Talbot, Maire

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sein de l'article 142(2) du Code municipal.



Jacquelin Fraser, greffier-trésorier

Je, Jacquelin Fraser, directeur général et greffier-trésorier, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 20 décembre 2021.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 10 janvier 2022.